



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14 octobre 2010

Le Conseil National des Barreaux lance « TV Droit »

Parrainée par le Conseil constitutionnel, TV Droit, première chaîne de télévision accessible par Internet exclusivement dédiée aux questions liées au droit des personnes et des entreprises, vient d'être mise en ligne. Son lancement est l'aboutissement d'un projet initié il y a près de 5 ans dans le but de valoriser la profession et les différents métiers du droit auprès d'un large public.

Sur www.tvdroit.fr, le grand public trouvera des réponses, des éclairages et des conseils sur des thématiques de la vie courante (consommation, logement, santé, loisirs, argent,...), ainsi que de véritables programmes en lien avec toutes les questions de nature juridique.

Textuel La mine assure la production de cette web TV dont le comité éditoriale guide la programmation (émissions quotidiennes, reportages, débats, analyses juridiques,...). 145 vidéos sont d'ores et déjà en ligne et une nouvelle vidéo par jour enrichira la chaîne afin de toujours rester au cœur de l'actualité et des préoccupations du grand public.

Découvrir le site : www.tvdroit.fr

Contacts presse :

Conseil national des barreaux

Alexandra Imbert de Friberg

a.imbertdefriberg@cnb.avocat.fr - 01 53 30 85 65 • 06 78 92 05 15

Laura Letourneur

pressecm@cnb.avocat.fr - 01 53 30 85 65

Textuel la Mine

Perrine Collin

perrine.collin@textuel-lamine.com 01 53 21 28 02 • 06 88 32 96 99